

TVA POUR SERVICES COMPTABILITÉ FOURNISSEURS

COMPTABILISER LA TVA SUR LES OPÉRATIONS D'ACHATS

1 jour

PROGRAMME DE LA FORMATION

Le programme de cette formation est ajusté en temps réel pour prendre en compte les nouveautés issues des dernières lois de finances

RAPPEL DU MÉCANISME DE LA TVA

- › Définir les opérations imposables à la TVA
- › Déterminer la TVA à décaisser
- › Vérifier la base imposable et le taux d'imposition
- › Les cas d'autoliquidation de la TVA pour les opérations françaises : achat de déchets, sous-traitance dans le secteur du BTP, services de communications électroniques
- › La TVA immobilière

RESPECTER LES PRINCIPES DE DÉDUCTIBILITÉ DE LA TVA

- › Conditions de fond
- › Réforme de la TVA déductible : calcul du coefficient de déduction, produit des coefficients d'assujettissement, de taxation et de déduction
- › Conditions de forme : la facture d'achat
- › Conditions de délai
 - fait générateur et exigibilité des livraisons de biens et des prestations de services (TVA sur les encaissements)
 - prestations de services : option pour la TVA sur les débits
 - délai de récupération d'une TVA omise

DÉTERMINER LES DÉPENSES EXCLUES DU DROIT À DÉDUCTION

- › Logement du personnel
- › Véhicules de transport
- › Produits pétroliers
- › Cadeaux
- › Cas des frais de restauration et des cantines d'entreprise
- › Cas des frais de déplacement

Cas pratiques : la TVA est-elle déductible ?

TRAITER LES OPÉRATIONS AVEC L'ÉTRANGER

- › Livraisons de biens
 - autoliquidation des acquisitions intracommunautaires, nouveaux cas d'autoliquidation de certaines importations (titulaires de la procédure de domiciliation unique)
 - importations - cas général : le règlement de la TVA à la douane
 - procédure des achats en franchise (art. 275 du CGI)
 - opérations triangulaires (art. 141 de la directive 2006/112/CE)
- › Réforme du régime des prestations de services extra et intracommunautaires (art. 283-2 du CGI)
 - nouveau principe d'imposition des prestations de services : autoliquidation par le preneur
 - exceptions aux principes : locations de véhicule, prestations concernant un immeuble, prestations consommées sur place...
- › Modernisation de la procédure de remboursement de la TVA étrangère (remboursement 8ème directive) : les règles de fond et de forme
- › Obligations déclaratives : Déclaration d'Échanges de Biens (DEB), Déclaration Européenne de Services (DES) et déclaration de TVA

Exercices d'application : selon le cas d'opération internationale, quelles règles de TVA appliquer ? (imposition classique, autoliquidation ou exonération de TVA)

VÉRIFIER LES MENTIONS SPÉCIFIQUES OBLIGATOIRES SUR LES FACTURES

- › La directive européenne 2010/45/UE du 13 juillet 2010 et le décret 2013-346 du 24 avril 2013
- › Les mentions spécifiques : les articles de loi, la mention "autoliquidation", les mentions relatives à l'échéance...

OBJECTIFS

- Rappeler les principaux mécanismes de la TVA.
- Appliquer les règles liées à la TVA déductible et intégrer les règles de déduction en vigueur.
- Appréhender les règles de territorialité de la TVA pour les échanges avec l'étranger.
- Connaître les nouvelles règles d'imposition à la TVA des prestations de services intracommunautaires.
- Actualiser ses connaissances par rapport aux dernières dispositions et valider ses pratiques.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Une formation sur les conditions de récupération de la TVA spécialement conçue pour les services comptabilité fournisseurs
- De nombreux exercices pratiques, études de cas pour s'approprier les techniques présentées et valider ses acquis
- La possibilité pour les participants de travailler sur leurs propres factures posant problème au regard de la TVA

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Comptables en charge des comptes fournisseurs et des frais généraux, collaborateurs impliqués dans les relations avec les fournisseurs (logistique, achats...)
Connaître le fonctionnement général de la TVA

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes
Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)
Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation
Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

☐ Mme ☐ M.

Nom.....

Prénom

Fonction

E-mail

(obligatoire pour accéder à vos documents personnalisés, avant et après votre formation)

Tél. (ligne directe)

Tél. mobile (pour infos de dernière minute).....

Titre.....

Référence.....

Dates

Lieu

Option proposée pour certaines formations : un accès e-ressources pendant un an,
à un tarif très avantageux (remise de 50% sur le prix public).

Merci de préciser votre choix :

☐ Formation + Accès e-ressources pendant un an *

☐ Formation seule

[illegible]

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Service

Tél. (ligne directe)

E-mail

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Service

Tél. (ligne directe)

E-mail

Dossier à adresser à :

☐ Mme ☐ M.

Nom.....

Prénom

Service/Fonction.....

Tél. (ligne directe).....

E-mail.....

Si différent de l'adresse Entreprise / Établissement :

☐ CPF

☐ Entreprise

☐ OPCA

☐ À l'Entreprise / Établissement (préciser le service et l'adresse si différente)

.....

.....

.....

Si bon de commande, merci de le joindre impérativement à l'inscription

☐ À l'OPCA (préciser l'adresse)

.....

.....

Fait à : _____ Le : _____

Signature et cachet de l'Entreprise / l'Établissement : _____

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente précisées sur www.gereso.com/cgv/